



# **Licence 2 Droit**

Site d'Orsay

Responsable : Stéphane Duroy

Nom et Prénom	N° Etudiant							
Tél	<b>Email</b> (prenom.nom) :	 @	univ	ersit	е-ра	ris-s	acla	ıy.fr
Etudiant redoublant : oui	non 🗌							

					Evalu	ations	
Enseignements	Semestres	ECTS	СМ	TD	Session	Session	Seuil de
· ·					1	2	compensation
BCC1. Résoudre un problème juridique		36					10/20
Droit civil 3 – Obligations : contrats	3	5	33	15	ECT	ET	
Droit administratif I	3	5	33	15	ECT	ET	
Droit civil 4 – Obligations : responsabilité civile	4	5	33	15	ECT	ET	
Droit administratif II	4	5	33	15	ECT	ET	
Droit privé des affaires	4	3	33		ET	ET	
1 TD au choix (2 UE obligatoires)							
Droit pénal général	3 ☐ avec TD 3 ☐ sans TD	5/3	33	(15)	ECT ET		
Droit de l'UE Cours en français	3 ☐ avec TD 3 ☐ sans TD	5/3	33	(15)	(ou ET)	LI	
1 UE au choix							
Procédure pénale	4 🗆	5	33	15	ECT	ET	
Finances publiques	4 🗆	5	33	15	ECI	EI	
BCC2. Situer un problème dans son contexte		15					7/20
Histoire contemporaine du droit privé	3	2.5	30		ET	ET	
Enjeux de la transition écologique	3	2.5	SPOC		VSN	VSN	
Introduction à la philosophie et à la sociologie du droit	3	2.5	30		ET	ET	
Histoire du droit public – l'Antiquité	4	2.5	30		ET	ET	
Grands systèmes de droit : cours en français	4 🗆	2.5	30		ET	ET	
1 UE au choix :							
Monnaie et Finances	4 🗆	2.5	30		ET	ET	
Économie internationale et européenne : en anglais	4 🗆	2.5	30		ET	ET	
BCC3. Agir et communiquer		9					10/20
Informatique (Pix)	3	1		15	ECT	ET	
Méthodologie documentaire I	3	0,5		2	VSN	VSN	
Anglais 1	3	2		15	ECI		
Méthodologie documentaire II	4	0,5		2	VSN	VSN	
Projet professionnel II (Rencontres métiers)	4	1			VSN	VSN	
Anglais 2	4	2		15	ECI		
1 UE au choix à chaque semestre :							
Projet personnel (dont engagement étudiant)	3 🗆	1			VSN	VSN	
Projet académique	3 🗆			VSN		VOIN	
Atelier cassation administrative*	4 🗆	1		7.5	ECI		
Atelier cassation civile *	4 🗆			7.5	ECI		
Total annuel		60					
1 option facultative **: Semestre 1 ☐ Semestre 2☐		Point bonus					

# \*Capacité d'accueil Orsay :

- Atelier Cassation : **40**o Atelier Cassation administrative : **20** (= 1 atelier)
  - o Atelier Cassation civile : 20 (= 1 atelier)

<sup>\*\*</sup> Options facultatives (point bonus): LV2, Sport, Atelier culturel, Pratique d'un instrument ou Engagement étudiant: 0.25 par année ou 0,125 par semestre.





# Licence 2 Droit

Site d'Orsay

Responsable : Stéphane Duroy

## Modalités de contrôle des connaissances :

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT: Evaluation continue et terminale:

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de session 1 reportée et 50% note d'examen de session 2.

ET: Evaluation terminale:

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI: Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne sur e-Campus

BCC : Bloc de compétences et connaissances.

#### Conditions de validation de l'année de Licence 2 :

Validation de tous les BCC (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS » **Ou**, remplir toutes les conditions suivantes :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 7/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1 ET
- BCC3 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- Les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS », faute de quoi le BCC sera « Ajourné ».

Je soussigné(e)	atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)
via https://adonis.universite-paris-	saclay.fr/activation/ (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-
Saclay) et avoir pris connaissance	du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat
pédagogique consultables sur le	$\textbf{site} \ \text{https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-etudes$
connaissances-mcc	

Date et signature de l'étudiant



## **Licence 2 Droit**

Site de Orsay

Responsable : Stéphane Duroy

# Capacité d'accueil Orsay:

• Atelier Cassation: 40

o Atelier Cassation administrative : 20 (= 1 atelier)

o Atelier Cassation civile : 20 (= 1 atelier)

## Modalités de contrôle des connaissances

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT: Evaluation continue et terminale:

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2: 50% note de contrôle continu de session 1 reportée et 50% note d'examen de session 2.

ET: Evaluation terminale:

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI: Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

EX: Evaluation de session 2

SPOC: cours en ligne sur e-Campus

BCC : Bloc de compétences et de connaissances

### Conditions de validation de l'année de Licence :

Validation de tous les BCC (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS »

Ou, remplir toutes les conditions suivantes :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 7/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1 ET
- BCC3 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- Les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS », faute de quoi le BCC sera « Ajourné ».

Je soussigné(e)	atteste avoir	activé <b>mon</b>	compte	Adonis (adres	se mail
Paris-Saclay) via <a href="https://adonis.u-psud.fr/activation">https://adonis.u-psud.fr/activation</a> (unique contactivation)	ct pour toute c	ommunicati	on admir	nistrative à l'ur	iversité
Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du Règlement des études a	insi que des <b>r</b>	nodalités* pa	articulièr	es applicables	à cette
fiche pédagogique consultables sur le site https://www.jm.universite-p	paris-saclay.fr/f	formation/reg	<u>llement-d</u>	<u>es-etudes-et-m</u>	odalites-
de-controle-des-connaissances-mcc					

Date et signature de l'étudiant	